

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTRÉAL, VENDREDI 23 OCTOBRE, 1896

No 8

2297... ABONNÉS RÉGULIERS... 2297

Ça et là.

Changements au tarif Le gouvernement va s'occuper plus activement ces jours-ci des changements à apporter aux tarifs de douane à la prochaine législature.

Dernièrement nous disions à cette place la résolution passée par les marchands de nouveautés et d'articles de modes de Montréal. A Toronto, les marchands des mêmes lignes de commerce se sont réunis au Board of Trade et, dans une nouvelle résolution, demandent au Gouvernement de ne faire aucun changement devant prendre date avant le 1er juillet 1897. " toute date antérieure dans une réduction des droits aurait pour effet de troubler le commerce du pays et de causer un grand tort non seulement aux importateurs, mais aux marchands de détail du Dominion en général."

Il est à espérer que le gouvernement tiendra compte des vœux exprimés par les marchands de marchandises sèches des deux plus grands centres commerciaux du pays.

Tarif d'hiver Depuis deux ans les Compagnies de chemins de fer ont avancé de quinze jours environ la date de la mise en vigueur de leurs tarifs d'hiver. Ces tarifs autrefois n'étaient perçus que le 15 novembre ils le sont maintenant à dater du commencement du dit mois.

Les Chambres de commerce ont eu beau protester, les compagnies ont maintenu la nouvelle date, bien qu'en réalité elle gêne par une telle action les dernières exportations, la fermeture de la navigation n'ayant jamais lieu avant la dernière quinzaine d'octobre.

Le Board of Trade de Montréal se dispose à porter la question devant

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bourse "New York Life."
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payable d'avance.)

Montréal et Bahone... un an... \$2.00
Canada et Etats-Unis... un an... 1.00
Europe, Union Postale... un an... 3.00
Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire. Les ordres avant l'expiration de l'abonnement ne valent que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer l'envoi que les autres ordres et l'année en cours ne sont pas payés.

Adressez toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

le gouvernement et il demandera en outre qu'il soit adopté au Canada, comme cela se pratique aux Etats-Unis un tarif uniforme pour l'hiver et l'été.

La fermeture obligée des canaux en hiver n'est pas une raison suffisante pour que les compagnies de chemins de fer renouent le public commerçant. Ce seul fait suffit à démontrer qu'à quelque chose la concurrence à son utilité en matière de transports ; dès que les canaux cessent d'être des voies sûres nos deux grandes compagnies s'entendent pour frapper les marchandises du fret le plus lourd.

Le Carnaval Nous ne pouvons qu'applaudir à l'idée mise en avant de ressusciter cette année le carnaval d'hiver avec construction d'un palais de glace.

On se souvient encore des succès qui ont couronné les anciennes fêtes de ce genre, du nombre d'étrangers attirés dans notre ville par un genre de distractions et de réjouissances qu'ils ne peuvent trouver chez eux.

Le mouvement d'affaires qu'amène toujours des fêtes de cette sorte ne doit pas être oublié de nos marchands, de nos hôteliers, de nos

compagnies de transport. Tout le monde y trouve son compte même parmi certaines catégories de journaliers. Souhaitons donc que le carnaval qui n'est encore qu'à l'état de projet devienne une réalité.

Cependant, la justice voudrait que le centre des fêtes fut déplacé cette année; jusqu'à présent c'est toujours le même quartier, les mêmes endroits qui ont bénéficié des fêtes auxquelles tout le monde prête son concours; nous demandons donc que l'emplacement du palais de glace et autres attractions qu'on y pourrait y adjoindre fût plus au centre ou plus à l'est de la ville qu'au dernier carnaval; nous sommes persuadé que le désir de la majorité des marchands est semblable au nôtre.

NOS POMPIERS

Depuis notre dernier numéro un terrible événement a jeté la consternation dans notre cité. Trois pompiers de notre corps d'élite sont morts victimes du devoir dans des circonstances que tout le monde ne connaît, hélas! que trop.

Nous offrons aux parents et aux amis des trois braves victimes nos tristes compliments de condoléances.

De l'accident lui-même, nous n'avons rien à dire tant que l'enquête n'est pas close; mais qu'il nous soit permis de rechercher si, en semblable occurrence, la Ville n'a pas des devoirs à remplir envers ceux qui la servent avec autant d'abnégation et d'esprit de sacrifice que Laporte, Carpentier et King, les trois morts de l'incendie de vendredi dernier.

Voici trois hommes mariés et pères de famille qui disparaissent tout à coup emportés par une catastrophe; ils laissent trois veuves et dix sept orphelins, en tout vingt